



CFDT – CGT – FO – SNCD – SOLIDAIRES – UNSA

Le 23 mars, premier temps fort !

L'intersyndicale des douanes dans la continuité de son appel de décembre 2009, appelle l'ensemble des personnels douaniers à cesser le travail le 23 mars 2010.

Elle s'inscrit tout à fait dans le cadre défini par les organisations Fonction publique et financières pour faire de cette journée le point de départ d'actions nécessaires à la défense des intérêts des personnels de la fonction publique.

Elle exige :

- L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois qui menacent l'exercice des missions douanières et se traduisent par une dégradation constante et sans précédent des conditions de travail dans les services.
- Une ambition et une nouvelle politique pour une douane au service de l'intérêt général, qui ne se réduit pas au « service des entreprises », avec les moyens humains et matériels nécessaires à cette politique et à la prise en compte des nouvelles missions (fiscalité environnementale, etc.).
- L'octroi aux personnels douaniers, quelle que soit leur catégorie, des avancées statutaires et indemnitaires mises en place au sein des ministères économiques et financiers, afin d'y renforcer la place de la Douane.
- Un système de retraite par répartition garantissant une retraite à taux plein à 60 ans pour les AG/OP-CO et à 55 ans sans surcotation pour les SU (dans le cadre du « rendez-vous » de 2010 prévu par la loi Fillon), l'abrogation de la limite d'âge à 58 ans.
- Une politique ambitieuse et cohérente du logement social douanier.
- L'arrêt du développement sans limites des postes à profil.

Elle appelle l'ensemble des douaniers à se réunir en assemblée générale locale le 23 mars pour décider ensemble des suites à donner à l'action dans la perspective d'un second temps fort, le 26 mars jour du conseil d'administration de la Masse.

Elle demande ensuite à ces assemblées générales de rejoindre les cortèges de manifestants, partout où des manifestations sont organisées.

TOUS EN GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS DÈS LE 23 MARS



CFDT - CFTC - CGT – FO SNCD - SOLIDAIRES - UNSA

NON AUX LENDEMAINS QUI (DE)CHANTENT

Lors de la discussion de la loi d'orientation sur la sécurité intérieure (LOPPSI), des débats ont porté sur le rattachement de la Douane au Ministère de l'Intérieur.

Ce scénario emporterait de facto **le démantèlement de la D.G.D.D.I.**

Il signifierait également la fin des missions douanières, axées sur le contrôle des marchandises. La Douane serait ravalée à un rôle de simple supplétif. Quant au code des Douanes, il serait dévoyé à des fins autres que celles qui justifient pleinement son existence en tant qu'instrument juridique autonome.

Toutes les organisations syndicales signataires s'opposent avec la plus extrême fermeté à cette remise en cause de notre administration et de ses missions.

Elles marquent toutes leur attachement profond à :

- **Une Administration des Douanes chargée du contrôle des flux de marchandises**
- **La préservation de ses capacités de protection, de régulation (dans toutes ses composantes) et de son rôle fiscal.**
- **Une direction unique et cohérente, placée dans le périmètre de Bercy.**

Elles s'engagent à lutter contre toutes les dérives pouvant remettre en question la vocation des Douanes pour, dans le meilleur des cas, un motif d'affichage.

Voilà des années que le rôle de la DGDDI est fragilisé, travesti ou caricaturé, sans même parler de la négation de la dimension communautaire.

Dans un monde d'échanges, le débat mérite autre chose pour notre administration, pour les agents, mais aussi et avant tout pour nos concitoyens.

Nous porterons unanimement et fortement cette ambition.

Paris, le 2 mars 2010